

OUELLET
NADON
COUSINEAU
TREMBLAY
CHIU
PEPIN
EXERTIER
BEAUPRÉ-PARENT

AVOCATS/AVOCATES
Société en nom collectif

TRANSMISSION PAR TÉLÉCOPIEUR

DATE : 03 / 04 / 2012

A : GREFFE, C E I C

ADRESSE : 500 BLVD RENÉ LEVESQUE OUEST

NO. DE TÉLÉCOPIEUR : (514) 873-0497

DE : Jean Guy Ouellet
Gilbert Nadon
Claude Cousineau
Alain Tremblay
Sau Mei Chiu
Marie Pepin
Aude Exertier
Naïsa Beaupré-Parent

Gaétan Couturier
Lyne Giguère
Martha Liliana Vinasco Londono

- DROIT SOCIAL :
 - ASSURANCE-CHÔMAGE/EMPLOI
 - AIDE SOCIALE/ASSISTANCE-EMPLOI
 - ACCIDENT DU TRAVAIL (CSST)
 - ASSURANCE AUTOMOBILE (SAAQ)
 - INDÉMNISATION DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS (IVAC)
 - RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC (RRQ)
- DROIT DU TRAVAIL :
 - CONGÉDIEMENT
 - ASSURANCE SALAIRE COLLECTIVE
 - ARBITRAGE DE GRIEFS
 - AVANTAGES SOCIAUX
 - RÉGIME DE RÉTRAITE
 - FAILLITE
- DROIT DE L'IMMIGRATION
- DROIT DE LA FAMILLE
 - MÉDIATION FAMILIALE
- PROTECTION DE LA JEUNESSE
- DROITS DE LA PERSONNE
- DROIT CIVIL
- DROIT DU LOGEMENT

MESSAGE

DEMANDE AMENDÉE
POUR OBTENIR UN STATUT
D'INTERVENANT

AVERTISSEMENT CONCERNANT LA CONFIDENTIALITÉ
Ce message est strictement réservé à l'usage de l'individu ou de l'entreprise à qui il est adressé et contient de l'information privilégiée et confidentielle. Si le lecteur de ce message n'est pas le destinataire projeté, il est, par les présentes, avisé que tout dévoilement, distribution ou copie de cette communication est strictement prohibé. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez nous téléphoner immédiatement et nous retourner le message original, à nos frais, à l'adresse mentionnée ci-contre.

Jean-Guy Ouellet
Gilbert Nadon
Claude Cousineau
Alain Tremblay
Sau Mei Chiu
Marie Pepin
Aude Exertier
Naïsa Beaupré-Parent

TOTAL DE PAGES (EN INCLUANT CETTE PAGE) : 5

Si vous n'avez pas reçu tous les documents ci-haut mentionnés, n'hésitez pas à nous contacter au : (514) 528-7228.

L'ORIGINAL

COPIE

suivra par la poste
suivra par messenger
sera conservé au dossier

suivra par la poste
suivra par messenger
sera conservé au dossier

1406, rue Beaudry
Montréal (Québec)
H2L 3E5
Téléphone: (514) 528-7228
Télécopieur: (514) 528-1353
juripop@ouelletnadon.qc.ca

In Re : COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS
PUBLICS DANS L'INDUSTRIE DE CONSTRUCTION

Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la
construction
500, boulevard René-Lévesque Ouest, 9e étage
Montréal, Québec
H2Z 1W7

Honorable France Charbonneau, présidente,
Me Roderick A. Macdonald, commissaire,
M. Renaud Lachance, commissaire,

DEMANDE AMENDÉE DE QUÉBEC SOLIDAIRE
POUR OBTENIR LE STATUT D'INTERVENANT

Par la présente, nous vous transmettons la requête de Québec solidaire pour l'obtention du statut d'intervenant lors des travaux de la Commission. Notre formation politique croit pouvoir contribuer positivement aux travaux, en raison notamment de son travail de documentation des pratiques de prête-noms dans le financement des partis politiques.

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des informations requises ainsi que la présentation de nos motivations.

Nom, adresse, numéros de téléphones et de télécopieur ainsi que l'adresse courriel :

Québec Solidaire
7105 St-Hubert, bureau 304
Montréal, Qc, H2S 2N1
Téléphone : 514-278-9014 ou 514-710-6452
Télécopieur : 514-270-4379
courriel : ndeslauriers@assnat.qc.ca et rfecteau@assnat.qc.ca

Avocat représentant :

Alain Tremblay
Ouellet Nadon et associés (s.e.n.c.)
1406 Beaudry
Montréal, (Québec)
H2L 3E5

Nature de notre intérêt pour les travaux de la commission :

Les questions touchant la collusion et de la corruption dans la gestion des fonds publics sont au cœur des préoccupations de Québec solidaire depuis sa fondation en 2006.

Dès les premiers mois de son mandat, c'est-à-dire en mai 2009, le député Amir Khadir implorait le premier ministre de cesser de banaliser ce problème et de mettre en place des mesures pour s'y attaquer sérieusement. « C'est toute une culture de corruption et de complaisance politique, qui brouille la frontière entre fonds publics et intérêts privés qu'il faut à tout prix changer. Au municipal, à Québec ainsi qu'au fédéral, cette culture est nourrie par le contournement de l'esprit de la loi sur le financement des partis et par la pratique de plus en plus répandue des « ponts d'or » offerts par les bénéficiaires des contrats de l'État.»¹

À la fin de 2009, le scandale entourant le financement sectoriel nous a poussés à mener des recherches intensives sur la question de la corruption. Ces recherches visaient à comprendre comment les partis politiques traditionnels réussissent à amasser les sommes imposantes qu'ils accumulent tout en prétendant respecter la loi électorale.

À l'hiver 2009, Québec solidaire a rendu public le résultat de ses recherches touchant les firmes de génie-conseil. Le 5 août 2010, l'une d'elles, Axor, admettait avoir financé illégalement le Parti libéral, le Parti québécois et l'Action démocratique du Québec. Ces aveux de culpabilité survenaient après une simple vérification écrite du Directeur général des élections (DGE) auprès des donateurs visés.

Plus récemment, en mai 2012, Québec solidaire rendait public le rapport *Le financement sectoriel : Portrait et propositions de Québec solidaire pour en finir avec la corruption*. Ce rapport a étendu nos recherches aux contributions politiques de firmes d'avocats et d'entrepreneurs et fournisseurs de la construction.

De plus, en raison du rôle que nous avons joué publiquement, nous avons reçu quantité d'informations touchant ces stratagèmes de financement illicite et aussi plusieurs renseignements sur des acteurs importants du milieu de la construction.

Statut recherché ainsi que les motifs justifiant cette demande :

Nous désirons obtenir le statut d'intervenant à la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction.

En tant que parti politique représenté à l'Assemblée nationale nous sommes intéressés à participer à la Commission dont les travaux porteront sur la gestion des contrats publics et sur le financement des partis politiques. Toute cette question nous interpelle et nous considérons important de suivre l'ensemble des travaux de la Commission.

¹ <http://www.quebecsolidaire.net/actualite-nationale/%C2%AB-cessons-de-banaliser-la-corruption-dans-les-villes-et-les-ministeres-%C2%BB-amir-khadir>

De plus, tel que mentionné précédemment, nous avons effectué plusieurs recherches sur la question de la corruption. Nous avons donc démontré un intérêt réel pour les sujets qui seront traités lors des audiences mises en place par la Commission. Nous avons à notre disposition plusieurs dossiers et informations sur des acteurs importants du secteur de la construction qui exercent indûment une influence considérable au sommet du pouvoir de l'État québécois. Ceux-ci ont déjà été présentés à la Commission Charbonneau et justifient notre participation à celle-ci.

Finalement, il sera plus aisé pour Québec solidaire de contribuer à la mission de la Commission en fournissant connaissance et expertise avec un statut de participant.

Contribution que notre participation est susceptible d'apporter à la commission :

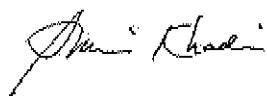
Québec Solidaire a développé une expertise non négligeable sur les questions de corruption et de financement électoral illicite. Notre participation dans les deux dernières années aux révélations et aux débats touchant la corruption a contribué à la mise sur pied de la commission d'enquête. Bref, cette expertise pourra profiter aux travaux de la Commission.

Notre connaissance de certains dossiers et acteurs impliqués dans ces scandales nous permettra, le cas échéant, d'offrir des suggestions pertinentes aux commissaires, quant aux questions à poser aux témoins ou aux pistes à approfondir.

Finalement nous sommes en mesure de formuler des avis et suggestions quant aux règles qui régissent le financement des partis politiques et l'octroi des contrats publics.

En espérant recevoir de votre part une réponse positive à notre demande, veuillez agréer nos salutations solidaires.

Montréal, le mercredi 23 mai 2012



Amir Khadir
Député de Mercier co-porte-parole de Québec Solidaire

AFFIDAVIT

Je soussigné Amir Khadir co-porte-parole de Québec solidaire, exerçant au 7105 rue St-Hubert, Montréal, Québec, déclare solennellement ce qui suit :

- 1.) Les allégations de la Demande amendée de Québec solidaire pour obtenir le statut d'intervenant qui précèdent sont sincères et vraies;
- 2.) J'ai une connaissance personnelle des faits allégués à notre demande;
- 3.) Je déclare aussi avoir pris connaissance des règles de procédure de la Commission et je m'engage à les respecter;

Et j'ai signé



Amir Khadir

Affirmé solennellement devant moi

à Montréal

ce 3 JUIN 2012



NIKA DESLAURIERS-TAQUETTE

Commissaire à l'assermentation

District judiciaire de Montréal

No. de commission 198029